Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 10

Rubrik: Cours de moniteurs et monitrices samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ont vu nos infirmières allier à cette haute compréhension de leur devoir, la plus minutieuse sollicitude dans l'accomplissement matériel de leur tâche.

M. de Valence cite, plus loin, une lettre qu'un adjudant blessé de trois balles écrit à son capitaine depuis l'hôpital de la Croix-Rouge:

« Ah! mon capitaine, si vous aviez pu voir comment nous fûmes reçus. Non, je ne peux vous dépeindre leurs prévenances: une mère, recevant son enfant blessé, n'aurait pas mieux fait.

« Il fallait les voir ôter les pantalons sales, pleins de boue et de sang, enlever les chemises, panser les plaies, aménager les lits, y déposer le malade posément, doucement, lui donner du bouillon, du lait, lui parler de cette douce voix de femme, qui n'est plus celle du canon, de la mitraille, ou du chef échauffé par l'action.

« Honneur à ces femmes, mon capitaine, qui savent si bien soigner les blessés et leur faire oublier les fatigues de la guerre.

« Nous sommes tous en bonne voie de guérison et tous nous espérons retourner bien vite vous revoir et reprendre nos places. »

Messieurs, je dédie, en passant, ces lignes à ceux qui nous reprochent, comme l'auteur de la brochure que je citais en commençant, de faire des « savantes » et non pas des gardes-malades!

En échange de tant de dévouement, accompagné, comme l'ont écrit tour à tour les médecins-majors de Casablanca, de Tlemcen et de Marnia, « d'une véritable valeur professionnelle », que nos soldats aient répondu par une reconnaissance unanime, j'ai à peine besoin de vous le dire.

Cette reconnaissance est venue de partout, des malades et des blessés d'abord, de leurs chefs ensuite, de leurs familles enfin, elle est venue de tous les coins de la France, sous les formes les plus naïves et les plus émouvantes.

(A suivre.)

Cours de moniteurs et monitrices samaritains

L'Alliance des samaritains suisses a décidé de faire donner, dans le courant de cet hiver, trois cours de perfectionnement pour les samaritains aptes à devenir moniteurs ou monitrices au sein de leurs sections.

Ces cours auront lieu à St-Imier, à Baden et à Ruti (Zurich).

C'est la première fois que les sections de la Suisse romande pourront envoyer des délégués à un de ces cours — dont l'importance est indéniable — puisque le Comité central des samaritains a décidé d'en faire donner un en langue française, à St-Imier.

Le cours de St-Imier aura lieu en novembre (éventuellement en janvier), et sera de six jours, d'un lundi au samedi de la même semaine. Nous souhaitons vivement qu'il puisse être suivi par une vingtaine de samaritains et de samaritaines de nos sections romandes, car la dépense qu'un de ces cours représente pour la caisse centrale des samaritains suisses est très considérable, et que de tels cours sont d'une grande utilité pour l'instruction de toutes les sections.

Nous avons adressés une circulaire aux 15 sociétés de samaritains de la Suisse française, dans le but de les engager à

envoyer de leurs membres au cours de St-Imier, et de nous aviser au plus tôt du nombre des participants probable de chaque section.

Nous croyons savoir que la finance d'entrée pour un de ces cours est de fr. 5. —, alors que les participants ont à se procurer la chambre et le premier déjeuner à leurs frais. Nous savons aussi que dans certains cas les sections facilitent à leurs membres la fréquentation à l'un de ces cours en leur versant une petite allocation.

Dans l'espoir de voir de nombreux samaritains romands profiter de l'occasion qui leur est offerte de s'instruire, nous engageons ceux et celles qui pensent pouvoir se rendre à St-Imier, de s'adresser au président de leurs sections respectives avant la fin d'octobre.

Sous-sécrétariat romand de la Société suisse de la Croix-Rouge, à Neuchâtel.

Manœuvres de la Croix-Rouge en Allemagne

Le « Caducée » (n° 14, 1909) publie un compte rendu d'un exercice des sections alsaciennes de la Croix-Rouge allemande.

Nous donnons de cet article du Dr Vuillaume, de Nancy, les extraits suivants qui pourront intéresser nos lecteurs.

C'est sous l'empire des multiples impressions ressenties en pays annexé, à la suite d'une chaude et insistante invitation qui m'était adressée de Metz, d'assister aux intéressantes manœuvres des colonnes sanitaires allemandes qui ont eu lieu le 27 juin dernier, que je veux essayer de consigner les sentiments éprouvés et les renseignements recueillis sur l'heure. Donc! en ce dimanche troublé par intervalles de copieuses averses, alors qu'en Lorraine française on célébrait dignement la fête du souvenir de Jehanne d'Arc, je débarquais dans la petite ville de Sarrebourg. A ma descente de wagon, je fus d'abord surpris d'apercevoir, sur le quai, des uniformes de grande tenue militaire, et, à la gare même, un certain air de fête.

Ce fut bien autre chose quand, pénétrant en ville, je m'engageai dans la rue principale plantée de mâts innombrables ornés de drapeaux, de banderolles, entrecoupés çà et là d'arcs de triomphe garnis de mousse, de fleurs et d'écussons de la ville portant au verso l'emblême international de la Croix-Rouge.

Evidemment ces préparatifs attestaient la venue certaine d'un dignitaire important de l'Empire. J'appris, en effet, qu'en raison de la fête de *l'anniversaire de la naissance de la Croix-Rouge,* issue de la sanglante bataille de Solférino, le Stathalter d'Alsace-Lorraine se promettait de venir assister à une manœuvre d'ensemble des colonnes sanitaires de la région, et examiner l'ingéniosité apportée dans l'organisation des convois auxiliaires de l'armée, arrimés à son intention, à l'aide des moyens dits: d'improvisation.

Dans la foule des curieux que déversaient les nombreux trains de plaisir, et qui sortaient des très vastes wagons à ... marchandises, utilisés, vu la circonstance, pour le transport des voyageurs, on remarquait de nombreux groupes d'hommes vêtus du très visible uniforme des brancardiers allemands, et qui semblaient se diriger sur un point de rassemblement. Vers 3 heures de l'après-midi, la circulation devint intense, la foule forma une